

TIFFAULT Georges Louis

Etat-Civil :

Né le 24 juin 1896 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Louis Joseph TIFFAULT**, cultivateur et **Marie GONNEAU**.

Au recensement de 1911, domestique, habite chez **Jules** et **Marie PARÉ**, à la Balière.

Marié avec **Marie Marthe Germaine BENOIST** le 9 août 1919 à Saint Hilaire sur Benaize (36).

Décédé le 12 octobre 1965 à Ciron (36).

Fratrie :

Hélène Valentine TIFFAULT (1894-) Mariée avec **René Jean Désiré MESLIER** le 19 février 1912 à Vicq sur Gartempe
Eugène Louis TIFFAULT (1901)

Maurice Fernand TIFFAULT (1902-1964) Marié avec **Jeanne Marie Emilienne PICHON** le 23 juillet 1927
à Châtelleraut

Registre Matricule :

Georges Louis TIFFAULT est de la classe 1916 et porte le numéro matricule 697 au bureau de recrutement de Châtelleraut.

Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Incorporé à compter du 10 avril 1915, arrivé au corps (68^{ème} Régiment d'Infanterie) le dit jour et soldat de 2^{ème} classe.

Passé au 143^{ème} Régiment d'Infanterie le 18 avril 1916.

Passé au 92^{ème} Régiment d'Infanterie le 18 septembre 1916.

Passé dans la réserve de l'armée active le 10 avril 1918.

Mis à la disposition de la compagnie des chemins de fer d'Orléans le 30 janvier 1919.

Classé affecté spécial Section des chemins de fer de campagne, subdivisions complémentaires, comme Homme d'équipe à St Pierre des Corps, à la compagnie des chemins de fer d'Orléans, avis du 26 avril 1919.

Affecté spécial comme cantonnier à Paizay le sec.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 10 avril 1915 au 12 avril 1916

Aux armées : Du 13 avril 1916 au 29 janvier 1919

Au titre de ? : Du 30 janvier 1919 au 22 septembre 1919

Citation :

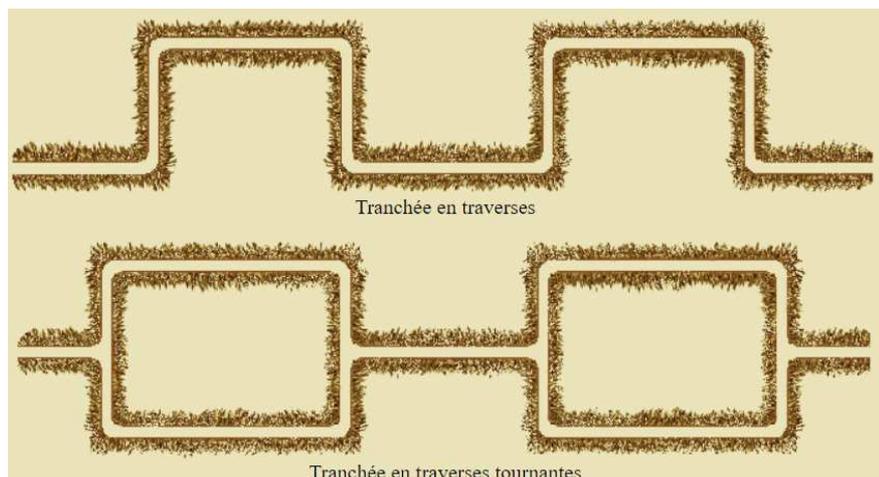
Cité à l'ordre du Régiment N°430 du 19 janvier 1918 « Très bon soldat au front depuis 1915. A participé aux attaques de Saint Quentin et Verdun. Soldat dévoué et brave »

Décoration :

Croix de guerre

Tranchée de tir ou tranchée de premières lignes.

D'une manière générale, une tranchée ne doit jamais être rectiligne afin d'empêcher les tirs en enfilade et les effets de souffle. Plusieurs formes existent : en zigzags ; en vagues ; en crémaillères ; en traverse, en traverse tournantes... Une tranchée de première ligne est le plus souvent tracée en traverses ou en traverses tournantes.



Sa morphologie est étudiée afin que l'ennemi ne puisse pas voir si elle est occupé ou non. Sa largeur est d'environ 1 m 50. Elle est assez profonde pour que les hommes puissent circuler debout sans être inquiétés des tirs de l'ennemi. Au sol, un étage est conservé vers l'avant, il porte le nom de "banquette de tir". Debout sur ce promontoire, les hommes peuvent surveiller la tranchée adverse et tirer.

TOUILLET